

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 130/2023

A L'ENTREPRISE GROUPE NTEZILYAYO

Après avoir reçu le contrat du marché n° 0026/CGPMP-FP/2023, conclu avec le Ministère de la Fonction Publique Vice-Primature, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre millions huit cent quatre-vingt-cinq mille huit cent cinq, dix-huit centimes (USD 4 885 805,18) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trente-quatre mille deux cent, soixante-trois centimes (USD 34 200,63).

Fait à Kinshasa, le 15/07/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i